

Soutenons le commerce local !

Plusieurs commerçants ignaciens nous font part des difficultés qu'ils rencontrent suite à la pandémie. Soyons solidaires, faisons nos achats dans la commune !

MAIRIE DE PLOUGNEAU

Place du Général-de-Gaulle
29610 Plouigneau
T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78
mairie@plouigneau.fr
www.plouigneau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi matin, semaine paire,
de 9 h à 12 h

SERVICES MAIRIE

Directrice Générale des services
Françoise Guillou : dgs@plouigneau.fr

Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme
mairie@plouigneau.fr

Finances
02 98 67 74 22 – compta@plouigneau.fr

Enfance Jeunesse Scolaire
Laurence Schuster : 06 99 04 96 02
enfancejeunesse@plouigneau.fr

Maison des enfants
Eloïse Yvin : 06 37 14 91 99
maisondesenfants@plouigneau.fr

C.C.A.S.
Corinne Kerleguer : ccas@plouigneau.fr

Services Techniques

David Ruiz : 02 98 67 79 65
servicetechniques@plouigneau.fr

Conciliateur

Joseph Grondin : grondinconciliateurdejustice@gmail.com
Permanences : les 1^{er}, 2^e et 3^e mercredi de chaque mois, de 13 h 30 à 17 h 30.

MORLAIX COMMUNAUTÉ

2B voie d'accès au Port
BP 97121
29671 Morlaix cedex
02 98 15 31 31
agglo.morlaix.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1 place du Pouliet - 29600 Morlaix
08 99 49 09 75

GENDARMERIE

39 avenue du Maréchal-Leclerc - 29610 Plouigneau
02 98 67 70 05

DÉCHÈTERIES

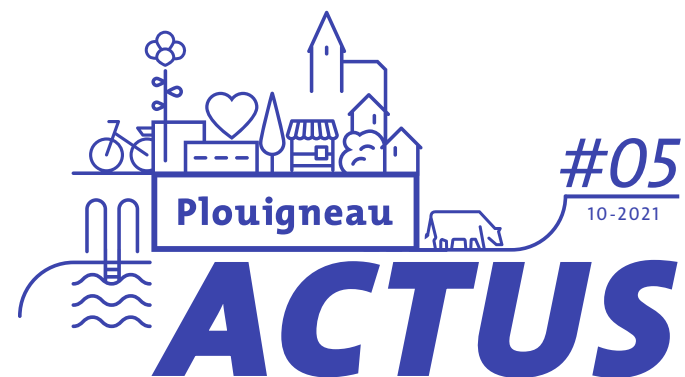
Morlaix
Le Pilodeyer – 02 98 63 84 17
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h, 14 h - 17 h.
Fermée le dimanche.

Lanmeur
Pen ar Stang – 02 98 67 57 33

Du lundi au samedi : 9 h - 12 h, 14 h - 17 h.
Fermée le mardi et le dimanche.

Plouigneau Actus est distribué directement dans vos boîtes aux lettres par vos élus. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger, faire connaissance, nous remonter des informations ou des idées. Vous ne trouvez pas **Plouigneau Actus** dans votre boîte aux lettres ? Signalez-le à l'accueil de la mairie.

Directrice de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau | **Rédaction et photos** L'équipe municipale | **Traduction en breton** Hervé Lautrou | **Conception et réalisation** NorWest design | **Impression** : 2 500 ex. Imprimerie de Bretagne



MINIBUS : MAIN DANS LA MAIN AU SERVICE DES ASSOCIATIONS



Ensemble, l'équipe municipale, des commerçants, des artisans et des entreprises de Plouigneau, et de communes avoisinantes, se sont unis pour une belle opération : réunir les fonds nécessaires à l'achat d'un nouveau véhicule.

Le choix s'est porté sur un véhicule de type minibus qui permettra aux associations ignaciennes, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, de se déplacer pour leurs activités.

Merci pour leur soutien :

- Casino, Plouigneau
- Garage du Trégor, Plouigneau
- Boulangerie Ti Forn Plouigneau, Guimaëc
- Boulangerie Le Fournil, Plouigneau
- Aux 3 saveurs, Plouigneau
- Matex, Plouigneau
- AJC couverture, Plouigneau
- Chapalain, Plouigneau
- Alain Carmes maçonnerie, Plouigneau
- Kinétoa, Plouigneau

- Proxi, Plouigneau
- Brico-Dépôt, Plouigneau
- Les Recycleurs Bretons, Plouigneau
- Daniel Moquet, Plouigneau
- Écomusée, Plouigneau
- Biocoop, Plestin-les-Grèves.

Vous êtes une association de la commune et vous souhaitez emprunter le minibus pour vos activités ? Adressez-vous à l'accueil de la mairie.

PLAN « #1 JEUNE, 1 SOLUTION » : RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNE

La Mission Locale du Pays de Morlaix est missionnée par l'État pour contribuer à la mise en œuvre du plan jeunes « #1 Jeune, 1 Solution », plan qui fait partie intégrante du plan de relance largement évoqué dans les médias.

Ce « plan jeunes » vise à mobiliser des moyens exceptionnels pour permettre des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de trouver une solution d'insertion sociale et professionnelle, dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

De nombreuses possibilités d'accompagnement peuvent être proposées par la Mission Locale et son réseau de partenaires, aux jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, étudiants en situation précaire, jeunes ayant un contrat de travail inférieur à 78 h mensuelles, dont les ressources sont inférieures à 646 €.

Le dispositif *Garantie Jeunes*, porté et géré par les Missions Locales, dispose de 120 places supplémentaires pour l'année 2021. Une opportunité pour proposer à davantage de jeunes de profiter d'un accompagnement renforcé (RDV préalable indispensable).

Les contrats aidés (aides financières versées aux employeurs) sont actuellement proposés à l'ensemble des

jeunes de moins de 26 ans. CIE secteur marchand (aide de 47 % du SMIC brut), PEC secteur non marchand (65 % du SMIC brut). Les aides exceptionnelles à l'apprentissage sont, quant à elles, prolongées jusqu'au 31/12/2021.

5 000 € d'aides pour un jeune de moins de 18 ans, 8 000 € pour un jeune majeur. Ces aides sont versées à l'employeur.

Des rendez-vous gratuits sur la commune

Pour en savoir plus, la première étape est de contacter, dès que possible, la Mission Locale au 02 98 15 15 50 pour prendre RDV. Rappel : cet accompagnement, ces conseils, ces orientations, sont totalement gratuits. La Mission Locale est présente chaque jour de la semaine à Morlaix et grâce à des permanences ponctuelles à Plouigneau. La municipalité a décidé de mettre à la disposition de la Mission Locale les salles de réunion de la Mairie annexe du Ponthou sur la période du 25 octobre au 19 novembre pour mener à bien cette action afin d'accompagner les jeunes en difficulté.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : ENFIN !

L'assouplissement des règles sanitaires va nous permettre d'installer enfin le CMJ. C'est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes sur la vie de la commune.

Des candidatures sont déjà parvenues en Mairie, elles sont bien sûr toujours prises en compte. D'autres jeunes peuvent postuler. Pour cela deux conditions doivent être réunies : être âgé de 9 à 17 ans et résider dans la commune.

Venez nous apporter vos idées, votre enthousiasme et faites que les jeunes Ignaciens soient associés aux actions menées dans la commune.

Contactez-nous via nos messageries Facebook ou Instagram, faites-vous connaître directement auprès de l'accueil de la Mairie ou envoyez un mail à jeanyveslecomte@plouigneau.fr

L'OPÉRATION "QUARTIERS D'HIVER" A RÉCHAUFFÉ PLUS D'UN LECTEUR

La culture est un droit auquel chacun doit pouvoir accéder : cette conviction est au cœur de *Quartiers d'hiver*, action lancée au cours de l'hiver dernier qui a mobilisé plusieurs partenaires (le CCAS et la médiathèque de Plouigneau, l'ADMR, l'association AS Domicile, l'EHPAD du Kreiz Ker et le lycée Sainte-Marie).

Dans le contexte compliqué de la crise sanitaire, il s'agissait de passer l'hiver au mieux en favorisant l'accès à la lecture du plus grand nombre. Objectif atteint, qui a mobilisé environ une cinquantaine de lectrices et de lecteurs, toutes générations confondues, qui ont découvert avec grand plaisir la sélection très variée, avec de belles surprises, concoctée par Cédric Le Pierrès, directeur de la médiathèque.

Le prix des lecteurs de Plouigneau décerné

Au printemps, 39 personnes, ont choisi leur livre préféré parmi les dix ouvrages en compétition

et jeté leur dévolu sur celui de Mélissa Da Costa, *Tout le bleu du ciel*, lauréat du premier Prix des lecteurs de Plouigneau. Un ouvrage revigorant, un road-trip surprenant, plein d'émotions et de joie. Bref, un livre à découvrir ! Le récit de voyage de Guirec Soudée, *Le monde selon Guirec et Monique*, est arrivé en seconde position, précédant le roman policier de Karine Giebel, *Ce que tu as fait de moi*. Un seul regret : ne pas avoir encore pu, en raison des contraintes sanitaires, rassembler tous les acteurs de cette aventure pour partager nos lectures. Mais ce n'est que partie remise ! Une nouvelle édition devrait voir le jour... cet hiver.

FORUM DES ASSOCIATIONS : LE PUBLIC A RÉPONDU PRÉSENT

Le forum des associations s'est tenu le 5 septembre dernier avec la participation des associations suivantes : Tennis, Tennis de table, Piscine Hélioséane, Dojo, USP, Full Contact, Temps Danses, Des 100 danses, Les fous du volant, Plouigneau Oxygène, Acrodancités, Tête de pion, Association patrimoine, Alcool assistance, le service enfance jeunesse. Environ 300 visiteurs se sont déplacés au complexe sportif, à la satisfaction des responsables présents qui ont enregistré de nouvelles adhésions dans une ambiance conviviale.

BOUM, LORSQUE MON FAIT BOUM !

Suite à la période que nous venons de traverser, des places se sont libérées sur ce programme. C'est pourquoi nous vous proposons à nouveau cet article. Nous avons la chance d'avoir sur la commune un jeune éducateur sportif en la personne de Fabrice Le Port. Bien décidé à se mettre au service de la population qui l'a vu grandir, il propose un programme préventif et innovant validé par l'ARS, Agence Régionale de Santé

Bretagne, qui se déroule sur 3 mois. Ce programme est un accompagnement de mise en place d'une activité physique adaptée pour lutter contre les maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risques. On lève les bras, on étire le dos, et on n'oublie pas de respirer ! Fabrice encadre des séances vous permettant une activité physique adaptée à votre rythme et visant à améliorer vos capacités physiques, votre souffle et votre souplesse.

Il vous fera également profiter des séances nutrition pour vous aider dans votre alimentation au quotidien. Pour savoir si ce programme est fait pour vous ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter Fabrice au 02 98 43 99 17 ou fleport@defisantenuitrition.fr. Les séances se déroulent le lundi soir à partir de 18 h. Coût de la participation 15 € pour l'ensemble du programme. **Plus d'infos sur defisantenuitrition.fr**

LE SAVIEZ-VOUS ?

ZONES DE PARTAGE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Vous avez pu voir apparaître à plusieurs endroits de la commune des zones de partage de la chaussée. Mais partager, ça veut dire quoi ?

Cela veut dire que dans ces zones, la vitesse est limitée à 20 km/h, et que la priorité y est d'abord donnée aux piétons puis aux cyclistes, et enfin aux automobilistes. Ceci dans le but d'accroître la sécurité des usagers vulnérables. C'est donc le cas Place du Général-de-Gaulle, rue du Puits, rue des Sports, mais aussi au complexe sportif, au lotissement de Kerbriant, ou encore à la résidence de Kerbriant et aux hameaux de Langolvas. Sachons cohabiter et soyons attentifs aux uns et aux autres !

ÉCOMUSÉE, UNE BONNE ACTIVITÉ MALGRÉ TOUT

C'est tout de même un bilan positif que dresse Jean-Yves Teurnier, le directeur de l'Écomusée, ouvert depuis le 19 mai dernier dans les conditions que nous connaissons. Le début de la saison avait pourtant été marqué par l'absence des groupes qui sont normalement nombreux à le visiter à cette période.

Heureusement, l'été a été très satisfaisant grâce à un public familial. Jean-Yves observe que cette situation sanitaire aura eu un effet : celui d'une affluence plus importante des visiteurs locaux, et du Grand Ouest. Malgré la mise en place du passe sanitaire obligatoire à partir du 1^{er} août, qui a freiné la dynamique enregistrée fin juillet, les ateliers (beurre, café/crêpes, abeilles) ont connu un franc succès avec en moyenne une trentaine de personnes pour chaque événement.

Le retour des manifestations ! C'est avec beaucoup de plaisir que nous allons pouvoir retrouver la **Fête du cidre**, organisée par Les amis de l'Écomusée. Elle se tiendra le dimanche 24 octobre de 14 h à 18 h (3 € entrée adultes et gratuit pour les - de 12 ans). Une **Murder party** est organisée à l'Écomusée dans le cadre de Festi'jeux (en partenariat avec la médiathèque et la maison des enfants) du 25 octobre au 28 octobre. Serez-vous trouver le coupable ?

ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Afin de lutter contre la pollution lumineuse et de réduire la consommation d'énergie, de nouveaux horaires sont mis en place concernant l'éclairage public. Garantissant toujours un temps d'éclairage nécessaire, suffisant et durable dans le but d'assurer la sécurité des usagers, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

WIFI : CONNEXION GRATUITE POUR TOUS !

Depuis quelques temps, vous avez peut-être remarqué au bourg un nouveau réseau proposé dans vos paramètres de téléphones mobiles ou d'ordinateur : WIFI4EU

En effet, c'est avec l'aide Européenne Wifi4eu que la commune a pu mettre en place un wifi public, gratuit et disponible pour tous dans différents lieux. Cette subvention de 15 000 € a permis à la mairie de Plouigneau d'installer plusieurs bornes wifi publiques avec la société City Passenger.

Comment se connecter ?

C'est simple ! Il vous suffit d'être à proximité d'une borne, d'accéder à vos paramètres wifi et de vous connecter au réseau intitulé « WIFI4EU ». Vous devez alors accepter les conditions générales d'utilisation avant de pouvoir naviguer sur internet. Lors

de vos prochaines connexions, le réseau vous reconnaîtra et vous n'aurez plus besoin de vous authentifier. La connexion est immédiate, gratuite et accessible à tous. Un point important, sachez que la plateforme wifi respecte les législations nationales et européennes sur la protection de la vie privée. En résumé, vos données personnelles sont protégées.

Je le trouve où ?

À l'Écomusée, au relais des jeunes, au complexe sportif Joseph Urien, à la salle Amzer Vad, à la mairie et sur sa place, à la médiathèque, sur la place du Ponthou.

LA VIE ET LES ACTIVITÉS REPRENENT À LA MÉDIATHÈQUE !



Cédric, Morgan et leur équipe de bénévoles n'ont rien lâché durant cette période qui les a contraints à être coupés de leurs publics. La vie reprend petit à petit et ils peuvent désormais remettre en place toutes les activités qu'ils ont à cœur de vous proposer. Se raconter des histoires, découvrir des jeux, venir en famille, participer à de nouveaux ateliers, rencontrer des auteurs... tout un programme attractif qui se loge au cœur de la médiathèque qui n'oublie pas sa fonction première : vous donner le bon virus de la lecture !

LUDOTHÈQUE

Avec l'association La Ludothèque buissonnière

Venez jouer à la médiathèque ! De nombreux jeux à découvrir sur place et à emprunter. Les mardis 12 et 19 octobre, 16 et 23 novembre, 7 et 14 décembre, de 16 h 30 à 19 h.

BÉBÉS LECTEURS

Lectures d'albums pour les tout-petits accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Un moment d'échange et de douceur autour d'images et d'histoires adaptées au plus jeune public. De 0 à 3 ans. Deux séances : de 10 h 30 à 11 h et de 11 h 15 à 11 h 45. Les vendredis 8 et 22 octobre, le 19 novembre, et les 3 et 17 décembre. Sur inscription. Gratuit.

LES RACONTINES

Joli moment à partager en famille. Les racontines entremêlent contes, histoires à faire un peu peur, tendresse et beaucoup de curiosité. À partir de 4 ans. L'accès est libre dans la limite des places disponibles. Les mercredis 13 et 27 octobre, les 10 et 24 novembre, les 8 et 22 décembre à 11 h.

FESTI'JEUX, LE RETOUR !

Le mardi 26 et le mercredi 27 octobre, la Médiathèque, le Relais des Jeunes, l'Écomusée et la Maison des Enfants proposent deux jours dédiés aux jeux.

➤ **Mardi 26 octobre** : grand jeu à la Maison des enfants, jeux de société, jeux vidéos et rétrogaming, à partir de 18 h, à la Médiathèque. Avec l'association Têtes de Pion.

➤ **Mercredi 27 octobre** : « Murder party » à l'Écomusée à partir de 14h. La « Murder party » est un cluedo géant, un jeu de rôle grandeur nature. Devenez un détective et menez l'enquête pour découvrir le coupable. Vivez une aventure amusante qui mêlera partage, émotion, réflexion et rires. Gratuit – Sur inscription au 02 98 79 85 80 ou contact@ecomusee-plouigneau.fr Pour la mise en place de cette animation, on recherche 9 personnes pour jouer les suspects. Renseignements auprès de l'Écomusée.

PARTICIPE À LA RÉALISATION D'UN TRÈS COURT MÉTRAGE !

Nouvellement installée sur la commune, l'association *Vue d'Ensemble Studio* propose de vous faire découvrir la réalisation d'un

film, du scénario au montage. À vous de jouer !

- Atelier scénario – jeudi 28 oct. de 14 h à 16 h à la médiathèque
 - Présentation du matériel et distribution des rôles – vendredi 29 oct. de 14 h à 16 h à la médiathèque.
 - Tournage – mardi 2 et mercredi 3 nov. de 14 h à 16 h au Hang'Art Studio
 - Montage – vendredi 5 nov. à la médiathèque de 14 h à 16 h
- À partir de 13 ans – Gratuit – Sur inscription.

LES SAMEDIS RÉ-CRÉATIFS

- Samedi 30 octobre - 15 h 30 Photophore d'Halloween
 - Samedi 27 novembre - 15 h 30 Customisation d'un cadre photo.
 - Samedi 11 décembre Couronnes de Noël
- À partir de 7 ans – Gratuit – Sur inscription.

SOIRÉE LECTURE À VOIX HAUTE ET ÉCHANGES EN BRETON

Venez avec les textes que vous souhaitez partager. Mercredi 20 octobre – 18 h 30.

RENCONTRE AVEC YVON HERVÉ

À l'occasion de la sortie de son livre *Itinéraire d'un hussard de la République*, rencontrez Yvon Hervé. Vendredi 22 octobre à 16 h – Sur inscription – Gratuit.

Horaires d'ouverture (et Drive)

- Lundi et vendredi : 15 h - 18 h
- Mardi : 15 h - 19 h 30
- Mercredi et samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h

Médiathèque

Place Coatanlem – Plouigneau
02 98 67 79 18
bibliotheque@plouigneau.fr
mediatheque-plouigneau.fr

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI ÇA !

DES COMPORTEMENTS INACCEPTABLES

Il y a peu de temps, les services techniques de Plouigneau ont été alertés par des usagers au sujet de dépôts sauvages à différents endroits de la commune : à Coat Glaz, dans le bois au bord de la D 64, et sur la route de Ty Ru. Dans deux cas, il s'agissait de dépôts de matériaux dangereux et nécessitant une dépollution.

Dans un lieu, 80 plaques de fibrociment, dans l'autre 25 plaques du même produit et un bidon contenant environ 150 litres de carbonyle (produit de traitement du bois, toxique pour l'homme et l'environnement). Sur le site de Ty Ru, le dépôt d'objets en tout genre est récurrent et se fait généralement au pied du panneau « *décharge interdite* ». Le nettoyage des sites et le conditionnement de ces déchets a mobilisé deux agents de la commune pendant toute une journée, et le coût de la dépollution devra être pris en charge par la collectivité. Ces comportements irresponsables ont amené la municipalité à porter plainte auprès de la gendarmerie. Des pistes de recherches sont actuellement en cours.

Peines encourues

Une disposition pénale vise le dépôt sauvage spécifiquement accompli à l'aide d'un véhicule. L'article R. 635-8 du Code pénal dispose que : « *Est puni de l'amende prévue pour les*

contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Cette disposition expose aussi le contrevenant à la confiscation de son véhicule. Cette amende pour les contraventions de 5^e classe est d'un montant de 1 500 euros ».

Une autre disposition figure à l'article L 541-46 du code de l'environnement, et stipule que : « *Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer des déchets dans des conditions contraires aux dispositions du code de l'environnement* ».

DÉJECTIONS CANINES = CONTRAVENTION

À travers *Plouigneau Actus*, et sur le terrain, nous mettons en œuvre plusieurs actions de sensibilisation à propos des déjections canines en ville et autour de la balade de l'étang. Malheureusement, aucune amélioration n'est constatée. L'amende sera désormais de 35 € pour les propriétaires.

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet de loi pour la refondation de l'école, le Sénat a adopté à l'unanimité un amendement visant à rendre obligatoire l'apposition de la devise de la République française et du drapeau tricolore sur les façades de toutes les écoles du pays. L'équipe municipale manifeste son attachement à voir les écoles de Plouigneau arborer la devise républicaine et va le mettre en œuvre. Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. La transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination est au centre de cette mobilisation.

LA MAXIME DU MOIS

On ne naît pas Breton, on le devient, à l'écoute du vent, du chant des branches, du chant des hommes et de la mer.

Xavier Grall

Ne vezer ket ganet Breizhad, met dont a reer da vezañ, en ur selaou an avel, kan ar brañkoù, kan an dud hag hini ar mor.

Xavier Grall

Bezañ ganet : être né
Ne vezer ket : on n'est pas
Dont da vezañ : devenir
selaou : écouter
Kanañ, kan : chanter, le chant
Tud, an dud : les gens

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

RESTAURANT DE PEN AR C'HRA

Situé au 27 avenue du Maréchal-Leclerc, le restaurant tenu par M. et M^{me} Mauzaira a rouvert ses portes depuis le 14 juin dernier. Angélique et Didier vous y accueillent du lundi au vendredi midi à partir de 11 h 30. Ils proposent une formule de cuisine traditionnelle faite maison : entrées, plat du jour, dessert. Le restaurant est également ouvert pour des cafés d'enterrements sur demande. Contact : 02 98 29 80 87.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Éric André a installé son entreprise de contrôle technique de véhicules depuis le 23 juin, ZA de Kervanon, rue André-Le Harzic. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi matin de 8 h à 12 h. Les rendez-vous peuvent être pris par internet en tapant : contrôle technique Plouigneau (5 € de remise) ou par téléphone au 02 98 24 18 32.

JF BRIC À BROC

Nouveauté sur la commune, un magasin de brocante est ouvert depuis le 22 juin au 22 rue du 9 août 1944. M. et M^{me} Manach vous proposent tout type d'objets (déco, bijoux, cartes postales...). Ils sont spécialisés dans l'argenterie et les monnaies. Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h à 18 h - les mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - le samedi de 14 h à 18 h - fermé le mercredi.

L'entreprise effectue également les débarras de maison et peut racheter des objets anciens : argenterie, bijoux, bibelots, jouets...
Contacts : 07 84 43 34 31 ou sur Instagram : JF_Bric_a_Broc

L'ATELIER LG

Au 175 rue des Bourdaines, Zone de Kervanon, Nicolas Le Guern vous accueille pour tous travaux de carrosserie, peinture, pare-brise, depuis le mois de mai 2021. Il propose également du ré-usinage de jantes. L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi matin de 9 h à 12 h.
Contacts : 07 72 32 93 07 ou 02 98 29 05 43 atelierlg@orange.fr

HYGIÈNE 3D

Claire Papez, 33 ans, vient de créer sa micro-entreprise, Hygiène 3D (dératisation, désinsectisation, désinfection) et a démarré son activité le 1^{er} avril. Applicateur hygiéniste, elle utilise des produits coagulants pour éliminer ou limiter la propagation d'espèces nuisibles (rongeurs, cafards, fourmis, puces de lits), dans un souci de respect de l'environnement et des animaux. Titulaire d'un certificat biocide, elle n'utilise que des produits professionnels et intervient aussi bien à l'intérieur des bâtiments, chez les particuliers, les agriculteurs, dans les commerces, les entreprises.
Contacts 06 11 03 63 54 hygiene.3d.finsitere@gmail.com

